

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 4 AOÛT 2020

Date de la convocation : 28/07/2020 **Date d'affichage :** 28/07/2020
Nombre de conseillers : en exercice : 15 **Présents :** 11 **Votants :** 11 + 4

Le mardi 4 août 2020 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Madame Anne LENFANT

Etaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Curiallet Laura, Martinet Céline – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Charquet Pierre, Guyotot Patrick, Le Thérizien Serge, Pelhate Olivier

Absents excusés ayant donnés procurations :

Monsieur Besson Hervé a donné procuration à Monsieur Besson Patrick
Madame Boistard Sylvie a donné procuration à Madame Rey Suzy
Madame Breyton Stéphanie a donné procuration à Monsieur Besson Jean-Luc
Monsieur Chêne Claude a donné procuration à Monsieur Le Thérizien Serge

Pierre Charquet est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. DECISION MODIFICATIVE : BUDGET COMMUNAL :

Madame Le Maire soumet aux votes une régularisation d'écriture comptable concernant les frais d'études EnerBat pour le projet « rénovation énergétique de l'école » pour un montant de 1 194€.

Vote pour : 11 + 4 pouvoirs
Délibération 60-2020

II. CREATIONS DE POSTES :

Au vu de la crise Covid-19 et des protocoles sanitaires, la commune a réorganisé la répartition des tâches du personnel communal intervenant notamment sur l'école et le musée.

1. Modification du contrat de Véronique Jacquet :

Il convient d'ajuster son temps de travail annualisé suite aux heures de pré-rentées : à compter du 1^{er} septembre 2020, suppression de l'emploi ATSEM principal 1^{ère} classe à 28h15 hebdomadaire annualisé et création de l'emploi d'ATSEM principal 1^{ère} classe à 28h10 hebdomadaire annualisé

Vote pour : 11 + 4 pouvoirs
Délibération 61-2020

2. Création d'un emploi d'adjoint technique :

La Commune a décidé d'appliquer au maximum la distanciation au sein de la cantine scolaire et donc d'envisager, afin de conserver cette distanciation et la limitation du brassage des classes, un double service à la cantine. Il convient donc de créer un emploi de 7h20 hebdomadaires réels soit 5h37 hebdomadaires annualisés pour accompagner et surveiller les enfants de 11h30 à 13h20.

Vote pour : 11 + 4 pouvoirs
Délibération 62-2020

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

3. Modification du contrat de Christine Pin :

Le protocole sanitaire de l'école et du musée prévoit un nettoyage approfondi chaque soir après fréquentation. Il convient d'ajuster le temps et les jours d'intervention et les jours. En conséquence, à compter du 1^{er} septembre 2020, il est nécessaire de supprimer l'emploi d'Adjoint technique à 11h02 hebdomadaires annualisées et de créer l'emploi d'Adjoint technique à 13h07 hebdomadaires annualisées.

Vote pour : 11 + 4 pouvoirs
Délibération 64-2020

III. MAITRISE D'ŒUVRE PROJET EXTENSION ET REQUALIFICATION DU MOC : INFORMATION DES SELECTIONS DES 3 CANDIDATS :

Madame Le Maire rappelle que le choix des architectes se fait en 2 étapes. La première s'est déroulée le 24 juillet 2020. 3 architectes ont été sélectionnés parmi les 15 candidats. La seconde étape est une audition qui se déroulera le 25 septembre 2020 à l'issue de laquelle le lauréat sera choisi. Une visite du Musée avec les 3 architectes sélectionnés est prévue le 8 septembre 2020 à 10h30.

IV. APPROBATION DU MARCHÉ : BATIMENT D'INFORMATION PUBLIC A L'ENTREE DE LA PLAGNE :

Madame le Maire rappelle que, dans le cadre de l'appel d'offres pour travaux, les entreprises devaient déposer leur dossier pour le 29 juillet 2020 à 12h. Le groupe de travail des travaux s'est réuni le 30 juillet à 17h15 en présence de l'architecte afin d'analyser les offres et soumettre au Conseil le choix des entreprises sélectionnées.

Des modifications du bâtiment ont engendrées des coûts supplémentaires dépassant le montant de l'estimation initiale.

En conséquence, le Conseil Municipal décide de suspendre le dossier et de revoir le projet avec l'architecte à son retour de vacances fin août 2020.

V. TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE :

La subvention du Conseil Départemental (FDEC) n'a pas été accordée pour cette année.

En conséquence, les travaux sont reportés à l'été 2021. Les démarches concernant l'appel d'offres débiteront à l'automne 2020.

VI. RETOUR DU COMPTAGE VITESSE / NOMBRE DE VEHICULES SUR RD 912 (ENTRE LES BRANCAZ ET LE PLAN MARTIN) :

Le rapport fait ressortir que 85% des véhicules et camions passent en dessous de la limitation de vitesse autorisée. Nous ne pouvons donc pas prétendre à une subvention pour l'acquisition d'un radar pédagogique, au vu de ces résultats.

Des habitants de hameaux proche de la route départementale continuent de nous alerter sur le bruit et la vitesse.

VII. CENTRE DE VACANCES : COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC M. BOUCHACOURT

La réunion a eu lieu le 1^{er} juillet 2020. Le but est de trouver la meilleure solution pour que les centres de vacances perdurent et soient viables économiquement.

Le centre de la Grennery est géré par l'AGLDC qui dispose d'un bail emphytéotique jusqu'au 31 décembre 2022. Il convient de le remettre aux normes sur la réglementation des personnes à mobilité réduite, sur la sécurité incendie, et d'envisager des travaux pour le chauffage.... Il est proposé d'envisager des locations par thème (théâtre + musique etc...).

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

Quant au centre Les Trolles, le bail se termine en 2034. Des travaux sont à envisager pour la mise aux normes de l'accès aux personnes à mobilité réduite, pour les sanitaires... Une réflexion sur la commercialisation est nécessaire.

Pour les 2 projets, un estimatif des travaux sera établi par M. Bouchacourt et présenté lors d'un prochain CM.

VIII. VENTRE PLANCHER / COMMUNE

A l'occasion de la vente de la propriété PLANCHER à La Coche, la Commune se porte acquéreur d'une parcelle de 70 m² dans le but d'améliorer le chemin d'accès à La Coche. Cette acquisition se fait à titre gratuit, les frais d'acte seront à la charge de la Commune.

Vote pour : 11 + 4 pouvoirs
Délibération 63-2020

IX. QUESTIONS DIVERSES :

1. SIVG : (traitement des boues et eaux usées)

La Commune n'ayant recours à ce syndicat que pour le traitement des boues des stations d'épuration du Granier et du Désert, elle n'est pas représentée par des membres ayant voix délibératives. Des référents peuvent participer aux réunions.

Référents désignés : Patrick Besson et Olivier Pelhate.

2. Véhicule :

Le fourgon doit passer le contrôle technique en octobre 2020. Dans l'hypothèse où le contrôle soit négatif, il faut envisager son remplacement. Le coût approximatif d'un nouveau fourgon est de 30 000€.

3. Signalétique :

Prévoir une signalétique devant la coopérative avec interdiction de stationner, et délimitation des places. Lors de forte fréquentation, des véhicules se garent le long du mur et peuvent gêner la sortie des pompiers.

4. Incivilités :

De nombreuses incivilités ont eu lieu sur la commune : disparition de panneaux, de jardinières, bruit en dehors des horaires autorisées etc....

5. Prochaines réunions :

- 05/08/20 à 14h30 : Bornage Durrafort
- 06/08/20 à 9h30 : Adressage
- 07/08/20 matin : réunion EPIC
- 10/08/20 19h30 : commission urbanisme
- 13/08/20 à 14h : piquetage SIAEP aux Teppaz
- 25/08/20 : réunion bureau 4C
- 08/09/20 à 10h30 : visite musée avec les 3 architectes
- 15/09/20 à 19h00 : réunion économie
- 25/09/20 à 14h00 : audition des architectes

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020 A 19H30

Levée de la séance à 22h50

Fait à Entremont le Vieux,
Le 10 septembre 2020

Le Maire,
Anne LENFANT

